

# Lutte Ouvrière et les Territoires d'outre-mer : aveuglement et sectarisme



Les militants trotskystes de Lutte Ouvrière se présentent comme des communistes socialistes, révolutionnaires et internationalistes.

En dehors de toute considération idéologique, ce qui me les rend sympathiques, c'est que manifestement l'opportunisme n'apparaît pas leur fort et que le militantisme, singulièrement pour défendre les humbles et les travailleurs, c'est réconfortant.

Un plus par rapport à leurs concurrents du NPA, le courant LO jusqu'alors semble imperméable à la propagande pro-voile de bien trop d'islamo-gauchistes.

Fort bien !

Un premier problème néanmoins : ils ne disent pas grand-chose devant une réalité incontournable : là où les communistes ont pris le pouvoir, cela n'a pas marché, mais de surcroît cela s'est terminé par des hécatombes de dizaines de millions de

morts (goulag, longai de la Chine maoïste, exterminations polpotistes).

Deuxième problème qui me touche de plus près en tant que défenseur patenté des Français d'Outre-Mer : ceux qui ont été « colonisés » par la France n'ont guère le choix, ils peuvent se revendiquer comme des citoyens français mais doivent obligatoirement se considérer comme des Algériens d'une part, comme des Comoriens de l'autre...

Certes Arlette Laguiller et Nathalie Arthaud s'avèrent un peu plus subtiles que le lourdingue député du parti communiste Français Lecoq qui vaticine sur l'île « comorienne » de Mayotte.

De surcroît, Lutte Ouvrière m'a ouvert ses colonnes à plusieurs reprises quand j'ai plaidé la cause de ma vie, mais en fin de compte pour elle, il n'y a pas de débat possible, il ne saurait y avoir de débat !

Les harkis (en réponse à des interrogations que j'ai exprimées de concert avec mes vieux camarades, aujourd'hui disparus, Driss Aissani et Ahmed Kaberseli) « avaient choisi le camp de l'impérialisme français et ne pouvaient que s'être trompés et s'être rangés du côté de leurs pires oppresseurs (1) (Lutte Ouvrière au courant de l'été 1977 en réponse à un texte de l'Association islamique des rapatriés d'Algérie de Mulhouse).

Les Mahorais – souvent rejoints par les rattachistes de l'île d'Anjouan – ne sauraient voir leurs revendications liées à la qualité de Français, l'emporter, car en fin de compte, le statut de département de l'île de Mayotte reste entaché de suspicion lié qu'il est (je cite) « par une de ces situations inextricables créées suite à une histoire marquée par la conquête coloniale, par des années de dépendance suivie d'une indépendance octroyée (lettre du 3 mars 2000 d'Arlette Laguiller au dit citoyen Jean-Michel Weissgerber qui lui a écrit à de nombreuses reprises dont le 16 février 2000).

La camarade Arlette finasse et veut faire croire dans son

argumentation (contre toute évidence) qu'une partie (sic !) de la population mahoraise préfère se retrouver dans le cadre de l'attachement (admirons la manipulation ourdie dans le choix des termes du vocabulaire) plutôt que de se retrouver dans le cadre de l'État comorien (2), « Une partie, tu parles Charles, alors qu'il s'agit en réalité de l'immense majorité... »

Franchement Arlette, tu n'es pas sérieuse car tu oublies, en sus, que plus des deux tiers des originaires de l'archipel des Comores ont aujourd'hui la nationalité française (3) ! Qu'est-ce donc que cette sinistre comédie où les Grands Comoriens de Marseille sont deux fois plus nombreux (voire davantage que ceux de la prétendue « capitale comorienne » à savoir Moroni.

Mais en relisant la missive que m'a adressée, il y a plus de vingt ans, la camarade Arlette, je suis sidéré quelque part par sa naïveté ou peut-être encore plus par son cynisme !

Voici ce qu'elle a osé m'écrire « Mais vous savez aussi que si l'appartenance (4) à la France assure quelques avantages (5) en matière de salaire ou de protection sociale, les Mahorais – en tous les cas, ceux des classes populaires – seront considérés en France comme des citoyens de seconde zone, en butte de surcroît au racisme et à la xénophobie ». En espérant malgré tout me convaincre, la bouillante Arlette a ajouté, cerise sur le gâteau : « En tant que défenseur des harkis, vous devez en savoir quelque chose ».

Tout est bon pour dénier à nos compatriotes d'Outre-Mer, leur qualité de Français. La benoîte Arlette ne s'est même pas rendu compte qu'elle prend les Mahorais, les harkis, voire les Antillais pour de grands enfants incapables de faire valoir leurs droits de citoyens français !

In fine, mieux vaut pour elle la fatalité du « racisme » et celle de la « xénophobie » pourvu que le dogme de l'anti-impérialisme soit préservé !

Alors Arlette et Nathalie, à quand un vrai débat sur cette question comme d'ailleurs sur bien d'autres ?

**Jean-Michel WEISSGERBER**

Colmar, 27 avril 2020

(1) Les pires oppresseurs ces salauds de Français, pas leurs prédécesseurs les Turcs !

(2) Là aussi soyons sérieux, « l'État comorien » n'a jamais existé !

(3) Moins, en 2000, c'est vrai, mais très certainement alors près de la moitié !

(4) Appartenance : le chien appartient à son maître, chère Arlette ; les humains sont-ils libres ou non ?

(5) L'assurance de bénéficier d'une instruction, un simple avantage ?